



## **Recueil de textes**

# Journée de rencontres de l'émancipation scolaire

Un lycée sans «élèves» ni «professeurs», 1982

Pour une École Différente, Le lycée autogéré sort de sa réserve, 2004

Le seul lycée autogéré de Paris doit le rester, 2023

Lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale, 2023

« Ne muselez pas le Lycée autogéré de Paris, il m'a permis de me construire », 2023

Le lycée autogéré de paris : Chronique d'un démantèlement annoncé, 2024

## Un lycée sans « élèves » ni « professeurs »

*Une trentaine d'enseignants de la région parisienne veulent créer un lycée expérimental géré par les lycéens. Les élèves seraient des « usagers », les professeurs des « intervenants ».*

*Annick Gwenaël - Le Monde Dimanche, 7 mars 1982.*

Jean Lévi, qui n'avait pas été un élève heureux, devient en 1973 un professeur enthousiaste. Il veut enseigner autrement. Mais il aperçoit vite les « impasses de l'institution ». Il lit alors *Libres enfants de Summerhill* ; il pense que la seule solution c'est de faire des expériences à part, informelles, sauvages. « *J'aurais eu un capital, j'aurais fait quelque chose comme Summerhill* », dit-il. Puis, en 1975, paraît *Un lycée aux lycéens*, un compte-rendu de la vie et de l'organisation du lycée expérimental d'Oslo<sup>1</sup>. « *Pour moi, c'est une révélation. Ce n'est plus un homme ou un couple qui tente une expérience, mais un groupe de lycéens décide lui-même de sa vie. Et le lycée d'Oslo est institutionnel, il est soutenu et financé par la commune.* »

Jean Lévi enrage d'être dans une France conservatrice où des « Oslo » sont impossibles. Il envisage de partir à l'étranger. Il reste finalement en France. Hanté par le lycée aux lycéens, il fait des animations à son propos. « *Dans des pays pas si différents du notre, il est possible de faire du neuf ; alors...* » Un groupe d'une vingtaine de lycéens discute plusieurs mois de suite avec Jean Lévi, qui leur parle aussi de Decroly, de Freinet. Ils rêvent, ils cherchent, puis disent : « *On ne peut pas en rester aux paroles, il faut faire quelque chose.* »

Ce quelque chose, ce sera Marly<sup>2</sup>. Des élèves de première et de terminales prennent le risque de quitter l'école et, dans une pièce d'une maison de jeunes, se préparent au bac. Avec l'aide d'« intervenants », des « profs » bénévoles, auxquels ils font appel tout les huit ou quinze jours, lors de leurs synthèses collectives.

### « Compromis réaliste »

Marly fonctionne maintenant depuis cinq ans. Les élèves y ont eu un taux de réussite au bac égal à la moyenne nationale. Ils ont prouvé « *qu'ils pouvaient*

*gérer eux-mêmes leur scolarité, produire le savoir au lieu de le consommer, devenir actifs, attentifs, curieux* ». Mais Marly a ses limites. « *C'est petit, c'est fragile, ça peut cesser d'exister à tout moment* », dit Jean Lévi, qui y intervient depuis sa création. Marly est resté marginal, limité à une vingtaine de personnes, n'a pas essaimé.

Déscolarisés, les élèves se présentent au bac en candidats libres, ce qui réduit leurs possibilités ultérieures. Sans dossier scolaire, l'entrée en classe préparatoire ou en institut universitaire de technologie est impossible. Les parents ne perçoivent plus les allocations familiales. Le bénévolat des intervenants ne dure qu'un temps. « *Marly n'est pas pour tous, dit Jean Lévi, c'est une petite utopie dont il faut tirer les enseignements.* » Jean Lévi réfléchit à ces limites quand arrive le 10 mai. Coup d'espoir. « *Une expérience de type Oslo va enfin être possible en France.* » En juillet, il a tracé les grandes lignes d'un projet de « lycée expérimental de Paris ». Un lycée de taille humaine (cent personnes), intégré aux structures de l'éducation nationale, gratuit, où des élèves et des professeurs volontaires se donneraient comme but de préparer le bac en trois ans. Où il y aurait une concertation permanente sur la meilleure façon de préparer le bac. Un lycée autonome dont les lycéens seraient les usagers prioritaires. « *Compromis réaliste* », selon les termes de Jean Lévi, le lycée expérimental reposerait sur cet acquis de Marly : les élèves sont capables de gérer eux-mêmes leur scolarité. Il adopterait et appliquerait les programmes nationaux et accepterait les contrôles de l'éducation nationale (inspections et bilans). En juillet, Jean Lévi est seul, son projet sous le bras. Puis il rencontre Jean-Paul Clipet. Pour eux deux, soulignent-ils, être prof, c'est un choix, non un pis-aller. Jean-Paul Clipet a vécu six ans au Danemark et il a enseigné dans une école primaire supérieure, un internat pas tout à fait comme les autres qui accueille des élèves de quatrième et de troisième. Le but de Rantzausminde, au-delà de l'acquisition de connaissances, est de développer les capacités de coresponsabilité, de coopération, de tolérance des élèves. Ces derniers, réunis trois fois par jour en assemblée générale (« *Se réunir, ça devient aussi simple que de s'asseoir à table au moment des repas* », dit Jean-Paul), prennent toutes les décisions qui concernent la vie de l'école : rythmes scolaires, sujets d'études ou balayage des cuisines. Le travail scolaire s'y fait en groupes, se redéfinit au cours de l'année, tout en respectant les

programmes et les vingt-sept heures de cours imposées par le ministère. Les enseignants n'y donnent pas de cours magistraux mais jouent un rôle de guides.

## Plus de gâchis

Enthousiasmé par cette expérience, Jean-Paul Clipet a l'ambition, de retour en France, d'y faire un Rantzausminde, « pour qu'il n'y ait plus ce gâchis formidable d'élèves et d'enseignants, pour faire une école qui ne soit pas une prison ». Il cherche des gens qui soient

sur la même longueur d'ondes que lui. La rencontre avec Jean Lévi met fin à sa quête. « En France, dit-il, le service public doit prendre en compte tout l'éventail possible des pratiques éducatives. »

Le projet du « lycée expérimental de Paris »

s'étoffe. Peu à peu, une trentaine de professeurs de la région parisienne s'y joignent. Beaucoup en ont pris connaissance lors d'un stage organisé par le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). Maîtres auxiliaires ou certifiés, au bord du découragement, ou « bien dans leur bahut », ils ont tous envie de faire quelque chose de nouveau avec les élèves. Ils ont essayé de changer leur manière de faire les cours, mais leurs expériences isolées, morcelées, se sont heurtées au poids des habitudes ou à celui de l'administration. Ils n'ont plus d'illusions sur l'« institution qui infantilise élèves et enseignants, réduit à la passivité et au désintérêt ».

Tous se réunissent, discutent, approfondissent les grandes lignes du projet de Jean Lévi. Pour conjurer leurs réflexes, ils essaient de ne plus parler d'élèves mais d'usagers, plus de professeurs mais d'intervenants, plus de cours mais d'ateliers.

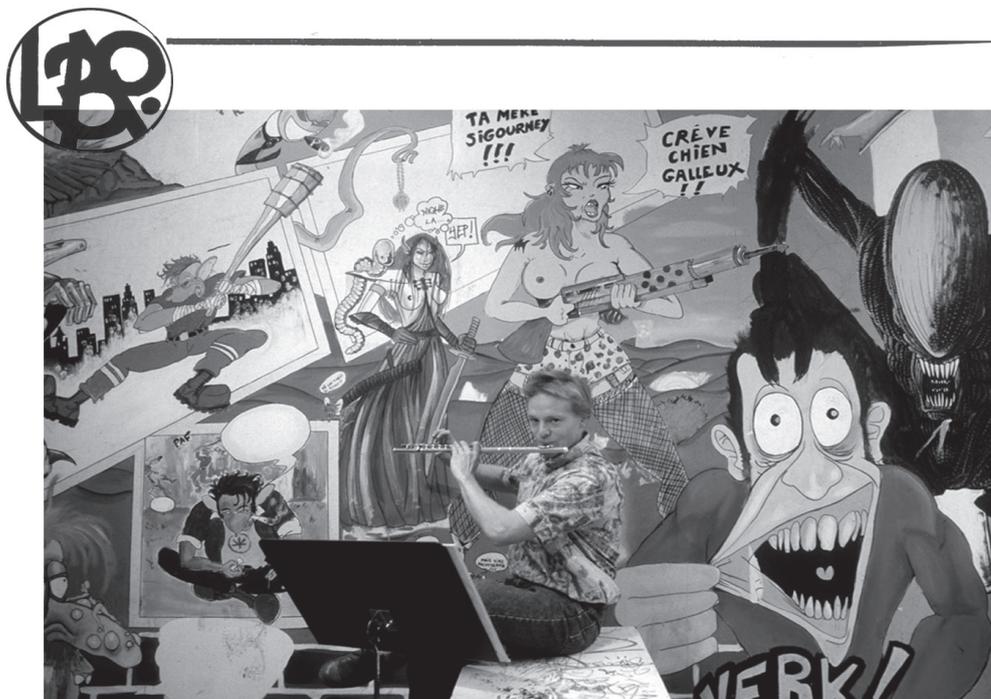
Un peu tendus (« Et si, ça ne marchait pas ? »), ils mettent beaucoup d'espoir dans leur projet. L'espoir d'un épanouissement personnel, celui d'être bien avec les élèves, ou d'introduire une cohérence poli-

tique dans leur vie. Ils ont envoyé, au cours du mois de janvier, quatre feuillets dactylographiés — leur avant-projet — avec demande d'audience au ministère de l'éducation nationale. Ils attendent une réponse. Ils voudraient un feu vert pour la rentrée 1982. Tout ne commencerait, l'autorisation du ministère accordée, que lorsque les élèves volontaires viendraient se joindre à eux et questionner, préciser le projet. À Pâques, espèrent-ils.

Ils sont optimistes. Malgré la « pesanteur de l'institu-

tion », ils font confiance au ministère. Il a bien reconnu le lycée de Saint-Nazaire<sup>3</sup>. Et leur projet, précisent-ils, n'est pas conçu uniquement pour les exclus du système scolaire, mais pour tous les élèves qui veulent tenter autre chose, se responsabiliser. Ils relisent

les mots prononcés par Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lors d'une interview donnée au Monde<sup>4</sup>: « Je suis attentif à toutes les initiatives, mais je dois dire qu'elles ne sont pas nombreuses, mise à part l'expérience que l'éducation nationale espère pouvoir mener à Saint-Nazaire. » Ils ont pris une initiative<sup>5</sup>. Ils attendent qu'elle prenne une autre dimension que celle de quatre feuillets dactylographiés. Et ils se défendent absolument d'être des rêveurs ou des provocateurs.



1. Un lycée aux lycéens, préface de Gérard Mendel, Éditions du Cerf.

2. Voir le Monde Dimanche du 27 avril 1980, « Une école perpendiculaire ».

3. Voir le Monde des 9 octobre, 4 et 26 décembre 1981, 4 février 1982.

4. Le Monde du 12 décembre 1981.

5. Jean Lévi, 83, rue de Turbigo, 75003 Paris.

## **Pour une École Différente Le lycée autogéré sort de sa réserve.**

En septembre 1982 débutait une « expérience pédagogique » connue sous le nom de Lycée Autogéré de Paris. Établissement se réclamant de l'autogestion, le lycée Autogéré de Paris existe encore aujourd'hui et c'est l'un des rares établissements scolaires publics à dépendre directement du ministère, c'est-à-dire à ne pas être régionalisé. Son existence juridique, quasi - virtuelle, est incertaine, le bâtiment qu'il occupe conjointement avec le CLEMI est convoité par l'université d'Assas... Mais malgré les difficultés de tous ordres, chaque année les demandes d'inscription dépassent les possibilités d'accueil que nous poussons à 225 inscriptions. Et il se trouve toujours 25 enseignants pour continuer dans un contexte souvent difficile. De ce côté-là aussi il arrive que des candidatures soient refusées, faute de place.

### ***Qu'est-ce qui pousse des élèves à intégrer un établissement qui ne prétend aucunement à rivaliser avec les « bons lycées » ?***

Tous les élèves du L.A.P. ne sont pas des marginaux, des « décrocheurs », des exclus de l'enseignement « standard », cependant beaucoup gardent un très mauvais souvenir de leur scolarité antérieure.

Ceux qui ont vécu leur passage à l'école de façon pénible, particulièrement dans les dernières années de collège, sont nombreux. À les entendre, ils ont rencontré de l'indifférence de la part des adultes, parfois une franche hostilité. Rapports humains quasi inexistantes entre élèves ou bien compétition au-delà de la « saine » émulation, le climat est à la violence. Et ils sont trop souvent orientés contre leur gré vers des filières qui ne correspondent ni à leur goût, ni à leurs aptitudes. Ils sont soumis à trop de pression, trop de stress... Ces facteurs conjugués engendrent un malaise qui peut se traduire de différentes façons : dépression, désintérêt, agressivité, absentéisme, phobie de l'école ...

### ***Qu'est-ce qui pousse des enseignants à devenir membre de notre équipe ?***

Alors qu'il est difficile de trouver parmi eux d'« ex mauvais élèves », les témoignages que les enseignants du L.A.P. apportent sur leur expérience du système scolaire rejoignent celles des élèves.

Les élèves que l'on devrait aider sont trop souvent perçus comme une menace et les modèles pédagogiques qui imprègnent les pratiques n'ont pas beaucoup évolué depuis le temps où l'enseignement secondaire était réservé à une petite élite.

L'avancement dans la carrière dépend davantage de la capacité de s'adapter aux exigences réelles ou supposées de l'inspecteur que de celle de s'adapter aux demandes des élèves.

Le climat des établissements est la plupart du temps insupportable, l'enseignant n'a pas à dire son mot sur l'élaboration des programmes, la perspective du bac semble structurer tout l'édifice.

### ***Les critiques que nous venons d'énoncer sont-elles nouvelles ?***

Périodiquement chargés de mission, inspecteurs généraux, voire ministres se livrent aux critiques les plus documentées et les plus virulentes de l'école...

Ces critiques prennent très souvent en compte le malaise des élèves et des enseignants et elles peuvent même aboutir à des réformes.

À chaque fois, ces critiques tournent autour de trois points essentiels :

- qu'en est-il de la vie sociale à l'école ?
- quels savoirs enseigner ?
- quelle système d'évaluation adopter ?

### ***Pourquoi l'éducation nationale n'arrive-t-elle pas à dissiper les malaises ?***

Les réformes se sont succédé, parfois à un rythme soutenu.

Malheureusement ces réformes, qui sont censées prendre en compte le point de vue de ceux qui sont les premiers concernés - les élèves et les enseignants- sont très rapidement vidées de leur sens.

Qu'en est-il de la « vie scolaire » ? de l'heure de « vie de classe » ?

Qu'en est-il des droits des élèves ? Que pensent-ils du rôle des délégués dont la participation à la vie de l'établissement est souvent réduite à porter les cahiers de texte et à accompagner un camarade jusqu'aux toilettes !?

Que doivent-ils comprendre des concepts de démocratie et de citoyenneté ?

Quant aux tentatives de changer les contenus, quant à la volonté toujours affichée de limiter le bachotage, où en sommes-nous ?

Il est évident que le décalage entre les principes proclamés et les pratiques autorisées est si important qu'il contribue pour une grande part à dévoyer le système.

À force de faire dire tout et n'importe quoi à des mots qui renvoient à des valeurs fondamentales, on ne contribue certainement ni à la formation des individus, ni à leur émancipation.

### ***Quelles sont les caractéristiques essentielles du lycée autogéré ?***

Dans notre établissement, les membres sont de deux sortes :

- les membres de l'équipe, responsables de l'expérience vis à vis de l'extérieur
- les élèves, venant pour acquérir une formation de niveau secondaire.

Ensemble, nous essayons de concilier les apprentissages académiques et la gestion démocratique. Ce qui est recherché, c'est la participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement.

La libre fréquentation rend chaque élève responsable de sa formation en lui autorisant le choix ses apprentissages et la recherche de ses objectifs. L'équipe éducative est là pour accompagner cette recherche plus ou moins longue, pour aider l'élève à réaliser les objectifs qu'il s'est fixé sans utiliser l'arme de la punition.

L'organisation pédagogique, la multiplication des groupes, la variété des types d'activité, l'hétérogénéité des élèves autant en niveau qu'en âge, le développement des matières artistiques leur permettent de se réconcilier avec l'apprentissage et la vie collective. A nouveau, chacun peut se trouver du temps pour se reconstruire et pour apprendre. Les étiquettes infamantes sont remises en cause. Le LAP offre une nouvelle chance à ceux qui se voyaient définitivement rejetés. Parmi les possibilités offertes à ceux qui ne sont pas en situation d'échec, soulignons celles de ne pas être séparés des autres, de se trouver des richesses à partager.

Nous ne demandons pas l'impossible, nous demandons à être considérés comme des personnes responsables, capable de faire face à des situations difficiles, et d'inventer des réponses nouvelles.

La participation collective des membres du lycée aux décisions (une personne, une voix), les réunions hebdomadaires où ces décisions sont discutées, permettent une réelle liberté d'expression des élèves qui bénéficie à la qualité de toutes les activités.

Au LAP on ne demande pas de formation préalable à la citoyenneté : l'autogestion permet à chacun de l'apprendre en la vivant au sein d'un collectif de petite taille. Cette expérience contribue à établir des relations interpersonnelles, à construire des réseaux d'obligations, d'échange et de solidarité. Bref, il s'agit d'apprendre à vivre ensemble.

### ***Qu'apporte le lycée aux élèves ?***

L'expérience de gestion et d'analyse collectives devrait permettre aux élèves de comprendre un peu mieux le monde dans lequel ils vivent et aussi d'y trouver une place.

Lorsqu'ils quittent le lycée, les élèves se dirigent vers une formation professionnelle ou universitaire, avec ou sans le bac, et ils ont pour la plupart retrouvé confiance en eux ainsi que des capacités à s'exprimer, à s'organiser et à apprendre.

### ***Que signifie au Lycée autogéré de Paris : « équipe enseignante » ?***

L'équipe enseignante est responsable collectivement de l'organisation pédagogique et de la gestion d'ensemble du lycée. Et la responsabilité de l'équipe enseignante est inséparable d'une grande liberté qui permet à chacun de se réaliser à travers sa profession.

La coopération entre tous les personnels est indispensable, à plus forte raison entre les enseignants.

Ce travail en équipe ne peut être imposé à quiconque. Pour devenir membre de notre équipe il faut être volontaire et accepter les bases esquissées dans ce texte

### ***Pourquoi se limiter à quelques lycées expérimentaux ?***

Pour ce qui est des programmes et des examens, nous ne pouvons qu'en appeler au plus grand nombre pour réfléchir ensemble aux contenus d'enseignement nécessaires aujourd'hui, à la façon de les aborder et de les évaluer.

Pour ce qui est du fonctionnement des établissements scolaires, il serait dommage qu'après plus de vingt années le lycée autogéré garde une existence confidentielle. L'expérience accumulée, qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs, devrait profiter à un plus grand nombre.

L'un des bilans que nous en tirons aujourd'hui est le suivant : quelles que soient les difficultés, ceux qui veulent explorer des voies nouvelles pour remédier à certains problèmes rencontrés par notre service public doivent être encouragés.

Nous aimerions que se développent des établissements dont le but serait de répondre aux demandes d'élèves soucieux de fréquenter une école qui ne soit plus source d'ennui ou d'exclusion mais un véritable lieu d'épanouissement. Nous aimerions qu'ils puissent envisager leur avenir avec confiance, avec enthousiasme.

Nous aimerions naturellement qu'ils trouvent une place...

Dans quelle société ? Sûrement pas une société où régneraient en maîtres la concurrence, l'argent, le profit...

## Extrait de la RGG du 18 décembre 2003

La RGG du 18 décembre a été essentiellement consacrée à la mise au point du débat qui aura lieu :  
**le mardi 13 janvier 2004 à partir de 14 heures.**

Extrait d'une après-midi de débat un mardi 13 janvier 2004  
L'Autogestion

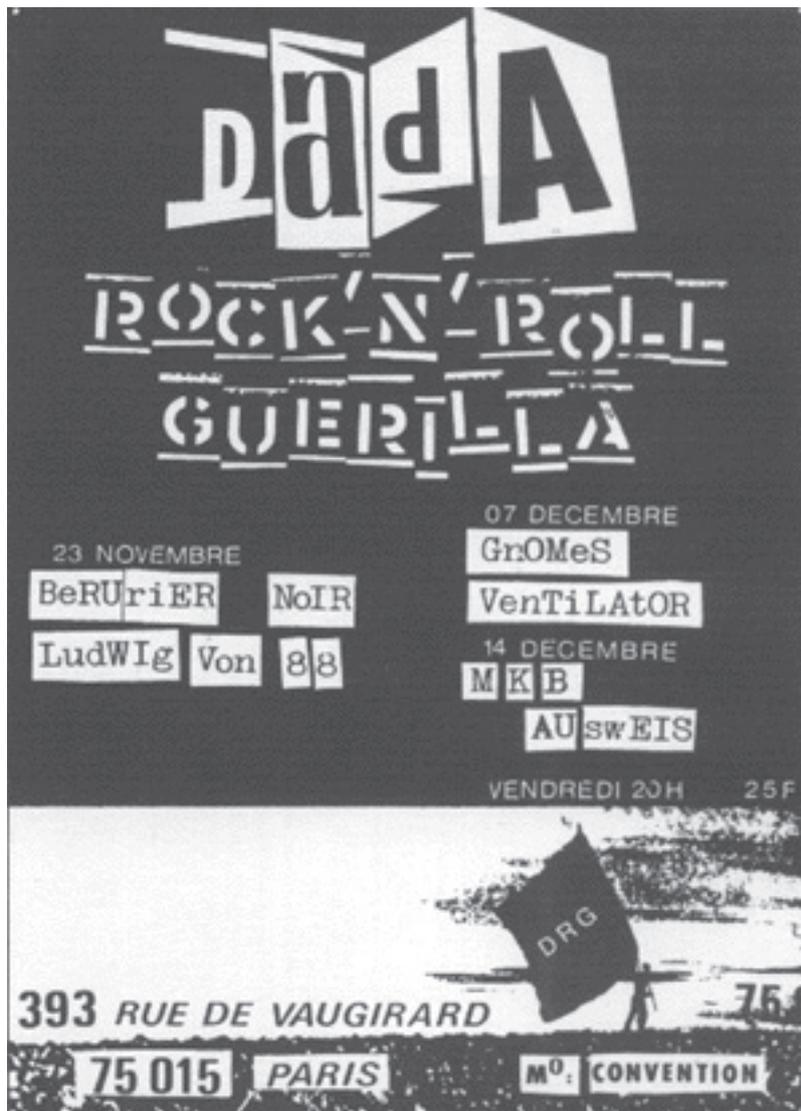
Le verbe autogérer est-il transitif ou intransitif ? Peut-on dire « je m'autogère » ?

Deux réponses en question : (*italique*, et normal).

- *Définition d'auto-gérer = gérer par soi-même. Gérer : étymologiquement = faire des choix*  
*Autogérer = faire des choix autonomes, choisir par soi-même*  
*Je m'autogère - je suis responsable. Je suis autogéré - Je vais en cours.*

- L'autogestion, ce n'est pas chacun s'autogère dans son coin. Nous gérons un collectif. C'est un groupe qui s'autogère.

Un groupe n'est pas que la somme des individus. « Je + je + je » n'est pas toujours égal à « nous ». Il faut quelque chose de plus que de mettre des individus dans un même lieu dans un même temps. Une somme d'individus, c'est une foule.



# **Le seul lycée autogéré de Paris doit le rester**

*Un collectif*

*Publié dans Libération le 23 novembre 2023*

Le Lycée autogéré de Paris (LAP) est un lieu unique à Paris. C'est l'une des rares institutions au fonctionnement alternatif au sein du service public. Ses innovations pédagogiques apparaissent comme des solutions pertinentes à la crise du système éducatif. Pourtant, le rectorat de Paris, alors même qu'il prétend tenir à son existence, s'attaque aux principes fondamentaux de son expérience.

En 1982, pour penser l'école différemment par l'expérimentation et avec l'ouverture permise par le ministre l'Education nationale Alain Savary, des collectifs militants et pédagogiques, composés de professeurs et d'élèves, se sont retrouvés autour du projet de «changer l'école». C'est ainsi que sont créés quatre établissements expérimentaux : le Lycée expérimental de Saint-Nazaire (LXP), le Centre expérimental pédagogique et maritime d'Oléron (Cepmo), le Collège-lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair (CLE) et, sous l'impulsion de Jean Lévi, le Lycée autogéré de Paris (LAP).

Installé au 393, rue de Vaugirard, dans le XVe arrondissement de Paris depuis 1984, le LAP, avec ses 240 élèves et ses 25 professeurs, fonctionne de manière autonome et sans chef d'établissement : tous les membres du lycée se partagent responsabilités, tâches du quotidien et prises de décisions, en plus des activités pédagogiques. Ce projet forme un tout cohérent dont on ne peut retirer aucun des aspects sans en dénaturer l'essence.

Au LAP, l'éducation à la démocratie ne se fait pas au travers de cours, mais elle est ancrée dans la pratique quotidienne : élèves et professeurs sont amenés à exprimer leurs points de vue et à décider ensemble du fonctionnement collectif. Cette organisation se fait au travers d'instances spécifiques : les groupes de bases se réunissent pour discuter et décider par le vote (une personne, une voix) de la vie et des règles collectives, tandis que les tâches de gestion (administration, budget, entretien...) sont réparties entre les commissions composées d'élèves et de professeurs.

## **Autogestion et coopération**

Autogestion et coopération ne sont pas des moyens qui pourraient être remplacés par d'autres, mais bien des principes fondateurs de la structure : ils ne peuvent exister que dans le cadre d'un espace de liberté pour les élèves. Ainsi, l'un des piliers du projet est la libre fréquentation des activités. Ce principe repose sur la présence volontaire et non contrainte par l'autorité. Il n'y a pas de sanctions institutionnelles des absences, et elles ne sont pas communiquées aux parents.

Pour des élèves précédemment mis en échec, en rupture, en souffrance dans le système scolaire, ces principes sont indispensables à leur retour à l'école, à leur reprise de confiance et, plus fondamentalement, à leur épanouissement et à leur émancipation.

Nombre d'anciens et d'anciennes élèves témoignent de l'importance qu'a eu le LAP dans leur parcours : «J'ai grandi, j'ai appris, j'ai compris, je me suis développé» ; «Ce lycée m'a sauvé la vie» ; «Je me suis réconcilié avec le monde adulte pour mieux y rentrer». Les parents aussi reconnaissent le rôle qu'a joué le LAP dans la vie de leur enfant : «Le collège a été quatre ans d'enfer et là il n'y a plus de conflits à la maison» ; «Ne plus recevoir de bulletins de notes ni de relevés d'absence a tout changé» ; «Il n'allait plus au collège et, avec le LAP, chaque matin il est parti avant moi»...

Pourtant, ce projet qui fait ses preuves depuis quarante ans, est actuellement attaqué. Déjà, en juin 2022, le recteur de l'académie de Paris a refusé de renouveler la convention qui depuis 2010 encadrait le statut dérogatoire du lycée. En juin 2023, après un conflit au sein de l'équipe éducative et en réponse à une question écrite de la députée Eva Sas, le ministre Pap Ndiaye remettait en cause plusieurs aspects du fonctionnement du LAP : «L'absence de définition du périmètre de l'expérimentation» ; «les temps d'apprentissage disciplinaire en deçà des volumes horaires réglementaires» ; «la possibilité affichée de ne pas s'inscrire au baccalauréat» ; «l'absence d'obligation de présence pour les élèves» ;

«des manquements en matière de sécurité dans les locaux» et enfin «le statut particulier de cet établissement ne permettant guère une forme de régulation interne». Ces affirmations ne semblent basées que sur une évaluation sommaire rédigée par le rectorat de Paris durant l'année 2022-2023 sans critère ni aucune période d'observation.

Depuis, une enquête administrative a été diligentée, elle a porté sur les mêmes questions.

À plusieurs reprises, il a été envisagé de faire évoluer l'expérience en lui assignant un chef d'établissement. De plus la cooptation a été suspendue pour l'année 2023-2024 et, pour la première fois depuis quarante ans, tous les membres de l'équipe n'ont pas le même statut.

Le nouveau ministre va ainsi se prononcer sur l'avenir du LAP alors que son fonctionnement autogestionnaire est fortement altéré et son projet ouvertement remis en cause.

## **Des baisses drastiques de moyens**

Les attaques contre les lycées alternatifs ne sont pas nouvelles. Le lycée expérimental de Saint-Nazaire a subi, depuis six ans, de nombreuses entraves à son existence dans différents domaines : recrutement des membres de l'équipe éducative par cooptation empêchée, moyens médico-sociaux absents, enseignantes et enseignants manquants, sorties culturelles annulées, autonomie de l'établissement remise en cause, qui impactent gravement l'éducation des jeunes...

D'autres expériences comme le collège coopératif d'Aubervilliers ont été arrêtées. Au Clept de Grenoble, trois enseignants ont été bloqués dans leur affectation en cette rentrée 2023. Depuis des mois le projet d'expérimentation de l'école Vitruve (Paris, XXe) n'est pas validé.

Comme les autres établissements publics, les expériences subissent des baisses drastiques de moyens et des fermetures. Depuis 2019, le LAP a perdu un demi-poste, le lycée expérimental deux postes. La logique budgétaire passe de plus en plus par une mesure de rentabilité des services publics. Elle est coupée des réalités humaines et, dans son obstination implacable, détruit jusqu'à l'engagement de celles et ceux qui travaillent dans la santé, l'éducation et le social.

L'attaque menée sur le LAP, au niveau économique comme politique, visant à rentabiliser puis à normaliser son fonctionnement, met en péril son existence. Supprimer la libre fréquentation et l'autogestion par la mise en place d'une autorité institutionnelle reviendrait à vider l'expérience de son contenu.

Depuis quarante ans, ministres et recteurs, aux idées politiques et pédagogiques diverses, se sont succédé en confirmant l'intérêt et l'utilité de ce projet d'autogestion au sein de l'Education nationale. Il est incompréhensible qu'un soudain revirement condamne cette expérience.

Elèves, personnels et enseignants sont mobilisés pour défendre les quatre principes inhérents à son projet de pédagogie autogestionnaire : la mixité géographique et sociale des élèves, originaires de toute l'Ile-de-France, en âge d'être en seconde ou ayant été inscrit en 3<sup>e</sup> et volontaires pour participer au fonctionnement collectif.

L'autogestion : les décisions concernant l'organisation interne du lycée sont prises par l'assemblée souveraine du LAP sans validation par une hiérarchie extérieure.

La libre fréquentation : l'autonomie des élèves s'appuie sur le fait de choisir librement les activités, sans sanction institutionnelle des absences.

La cooptation des professeurs : le recrutement sur les trois académies d'Ile-de-France par cooptation permet d'intégrer des professeurs qui portent le projet et y adhèrent pleinement.

Rappelons que les quatre lycées expérimentaux de 1982 ont scolarisé des milliers d'élèves. Pour beaucoup, cela a marqué une transformation dans leur vie et le début d'un engagement social ou politique. Alors que la crise du modèle démocratique occidental favorise un repli nationaliste et autoritaire, penser la démocratie comme un enjeu commun apparaît plus que jamais nécessaire. Cela passe évidemment par l'éducation : il est urgent de démocratiser l'École. Pour cela il faut conforter le LAP dans son fonctionnement et permettre l'ouverture de nombreuses expériences éducatives émancipatrices au sein du service public.

## Premiers signataires de la tribune :

Manola Antonioli, professeur de philosophie à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris, La Villette, directrice de programme au Collège international de philosophie ; Ana Maria Araujo, professeure à la faculté de psychologie, Université de la République, Uruguay, Romuald Avet, enseignant en psychologie dans un centre de travail social ; Mona Awad, photographe ; Etienne Balibar, philosophe ; Pierric Bergeron, président de la FESPI ; Yves Bernanos, réalisateur ; Nicole Blondeau, chercheuse, Laboratoire EXPERICE, Université Paris 8 ; Bruno Boussagol, metteur en scène ; Laurent Cantet, réalisateur ; Samuel Churin, comédien ; Hélène Cixous, écrivaine ; Pascal Clerc, professeur des Universités en géographie Laboratoire EMA CY Cergy Paris Université ; Lucette Colin, psychologue ; Catherine Corsini, réalisatrice ; Michelle Cotinaud, psychanalyste ; Alexis Cukier, maître de conférences en philosophie, Université de Poitiers ; Véronique Decker, militante syndicale et pédagogique, directrice d'école retraitée, autrice ; Bernard Defrance, philosophe, administrateur de la section française de Défense des enfants international ; Gérard Delbet, enseignant à l'école Vitruve de 1976 à 2012 ; Monique Dental, présidente fondatrice du Réseau Féministe «Ruptures» ; Mathieu Depoil, doctorant en sciences de l'éducation, directeur de La Maison-phare ; Vanessa Desvages-Vasselin, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation université de Rouen Normandie ; Alain Détolle, vice-président de la communauté de commune Creuse Grand Sud, maire adjoint de Faux la montagne -Réseau Repas ; Stéphane Douailler, professeur émérite de philosophie de l'Université Paris 8 ; Arnaud Dubois, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, université de Rouen-Normandie ; Emilie Dubois, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, université de Rouen Normandie ; Valentin Duchemin, doctorant, ATER en sciences de l'éducation et de la formation, université de Caen-Normandie ; Annie Ernaux, écrivaine, prix Nobel de littérature ; Arlette Farge, historienne ; Bernad Friot, sociologue ; Léandre Garcia Lamolla, régisseur de théâtre ; Patrick Gelfard, professeur émérite en Sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris 8 ; Deborah Gentès, MCF sciences de l'éducation Université Paris 8 Vincennes-saint-Denis ; Fabien Groeninger, maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, université de Montpellier ; Laurent Gutierrez, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, université Paris Nanterre ;

Françoise Hatchuel, professeur sciences de l'éducation et formation, université Paris Nanterre ; Remi Hess, sociologue ; Nancy Huston, écrivaine ; Sarah Kaminsky, scénariste ; Bérengère Kolly, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, université de Paris Est Créteil ; Philippe Lacadée, psychiatre et psychanalyste ; Geoffroy de Lagasnerie, philosophe et sociologue ; Delphine Leroy, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis ; Michel Lüleke, association REPAS ; Dominique Lurcel, metteur en scène et co-fondateur du LAP ; Valérie Marange, psychanalyste ; Olivier Martin, association REPAS ; Philippe Meirieu, professeur honoraire en sciences de l'éducation ; Gilles Monceau, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, CY Cergy Paris Université ; Didier Moreau, professeur des universités de philosophie Paris VIII Vincennes Saint-Denis ; Bernard Nauer, réalisateur ; Laurent Ott, philosophe social, fondateur d'intermède Robinson ; Delphine Patry, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, université de Rouen Normandie ; Geneviève Pezeu, agrégée d'histoire et géographie docteure en Sciences de l'éducation ; Anne Querrien, sociologue et urbaniste ; Yves Reuter, professeur émérite de l'université de Lille ; Xavier Riondet, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, université Rennes 2 ; Bruno Robbes, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, CY Cergy Paris Université ; Christophe Roiné, professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Bordeaux ; Abdou Seck, délégué général de la FESPI ; Inger Servolin, productrice ; Jean-Pierre Siméon, poète et dramaturge ; Bruno Tackels, philosophe ; Christian Vaillant, association Repas ; Patrice Vermeren, professeur émérite de philosophie de l'Université Paris 8 ; Audric Vitiello, maître de conférences des Universités en Science politique, université de Tours ; Christiane Vollaire, philosophe ; Alain Vulbeau, professeur émérite, CREF, université Paris Nanterre ; Sylvain Wagnon, professeur en sciences de l'éducation et de la formation, université de Montpellier ; Jean Michel Zakhartchouk, professeur honoraire et militant pédagogique.

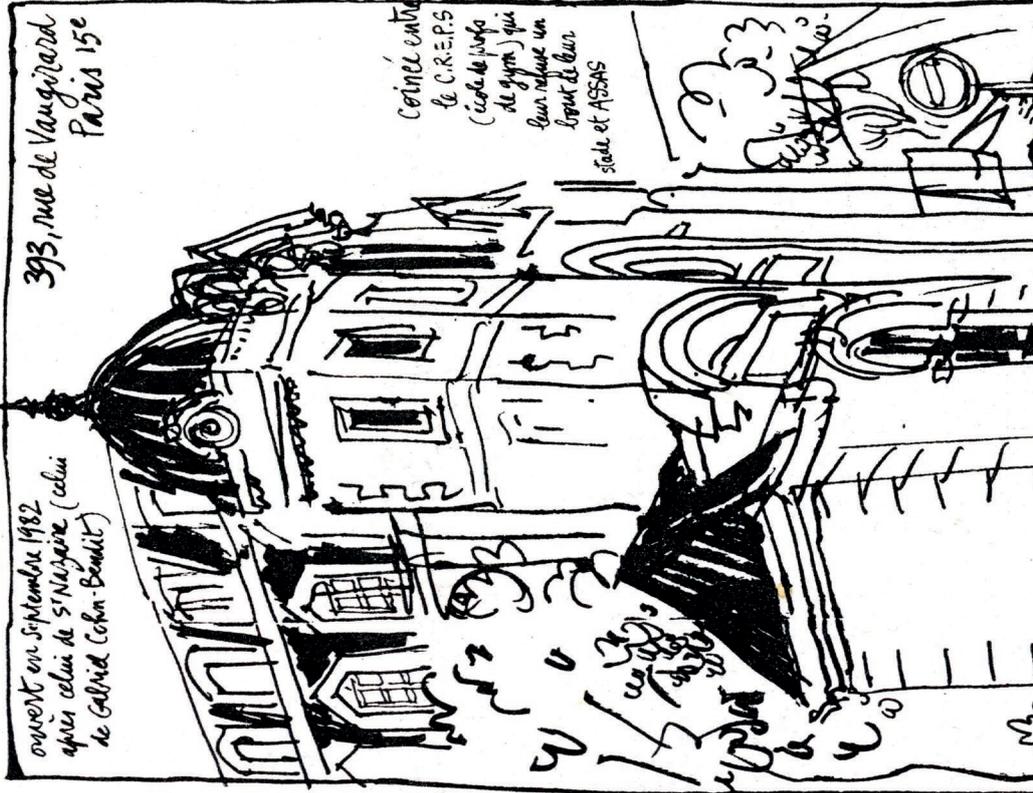
Collectifs solidaires : Association autogestion ; Association REPAS – Réseau d'échange et de pratiques alternatives et solidaires ; CGT Educ'Action Paris ; Collectif Questions de classe(s) – N'autre école ; CNT-STE 75 ; FCPE Paris ; Fédération Éducation Recherche de la CNT-SO, ICEM ; SUD éducation Paris.

# CHARLIE HEBDO

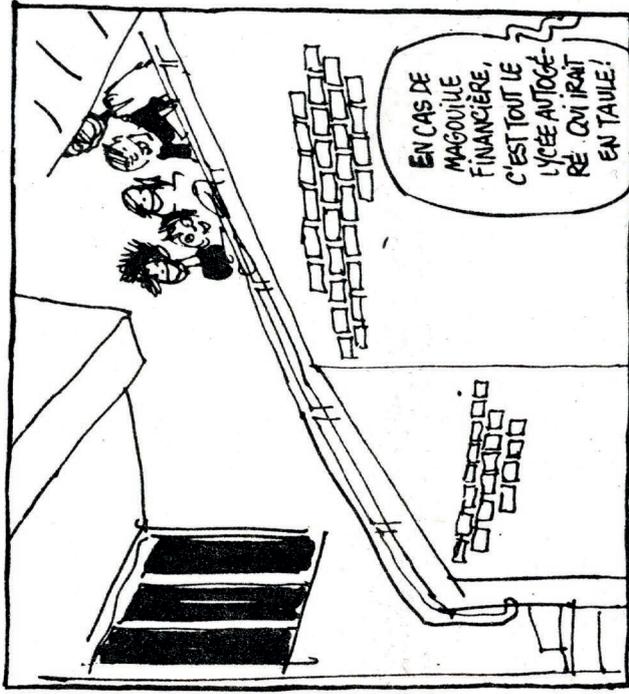
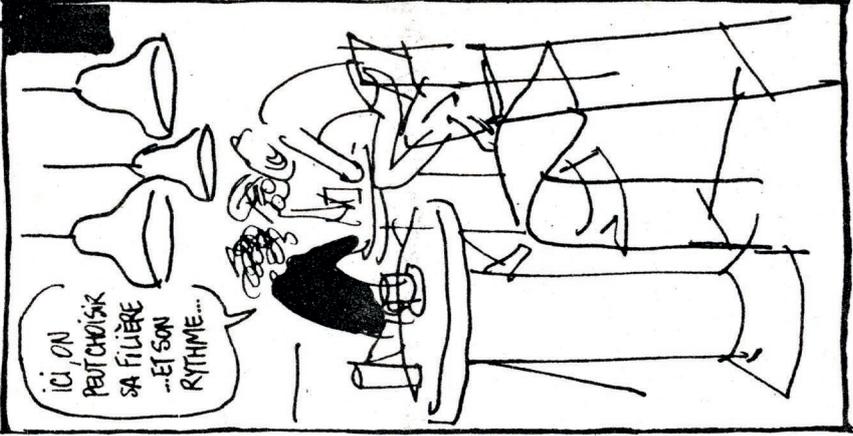
## LE LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS EST MENACÉ

ouvert en septembre 1982  
après celui de St-Nazaire (celui  
de Gabriel Cohn-Bendit)

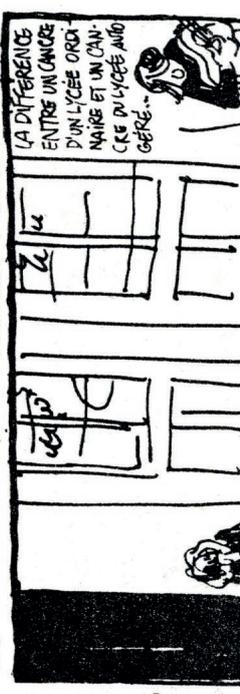
393, rue de Vaugouvard  
Paris 15e



coincé entre  
le C.R.E.P.S  
(c'est de jura  
de gym) qui  
leur refuse un  
sport à leur  
stade et ASSAS



COOPTÉS ET VOLONTAIRES, LES PROFES ET LES ÉLÈVES QUI S'ÉPAULENT GRÂCE AU TUTORAT. CE BRUIT DE TRAVAUX INCESSANT ?... C'EST ASSAS QUI REPOUSE LES CLOISONS... DE LÀ, IL NE RESTE QUE 4 WC POUR 250 ÉLÈVES.

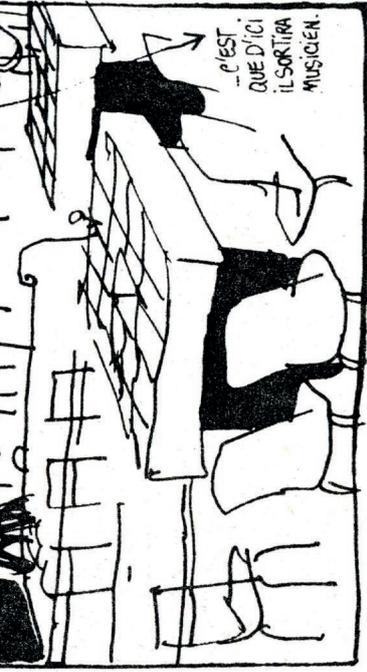


26 PROFES POUR 250 ÉLÈVES...  
1<sup>er</sup> ET TERMINALE. ON ENTRE PAR LA CAFÉT'

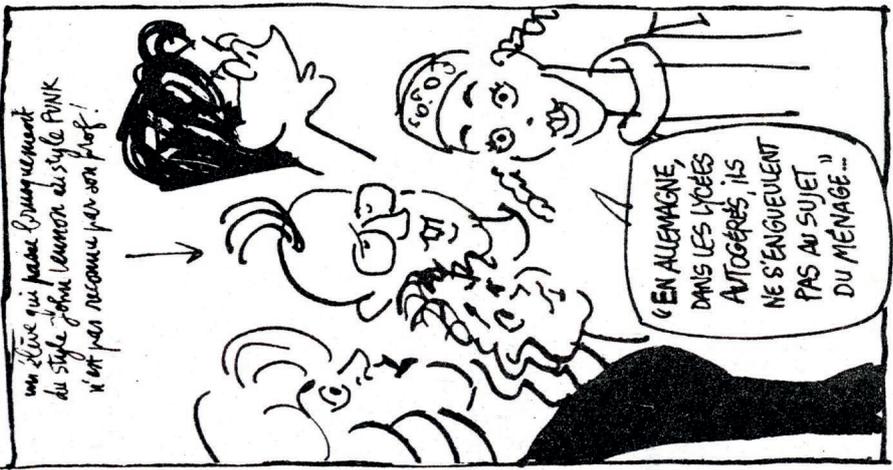


**JÉSUITES** ANCIEN COUVENT DES JÉSUITES, LE LYCÉE AUTO-GÉRÉ DE PARIS DÉPEND DIRECTEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION-NEGOCIÉ SOUS SAVARY. AUJOURD'HUI, LA RÉGION RENACLE POUR L'ENTRETIEN ET ASSAS VOUDRAIT RÉCUPÉRER LE BÂTIMENT...

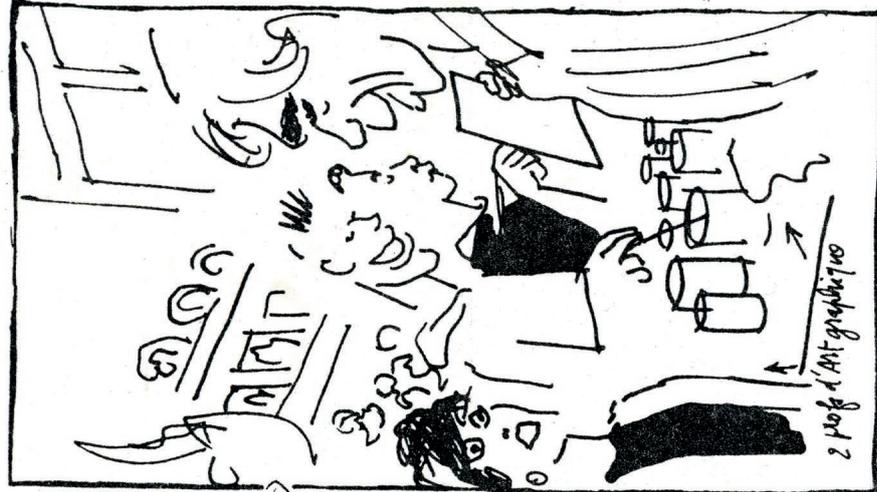
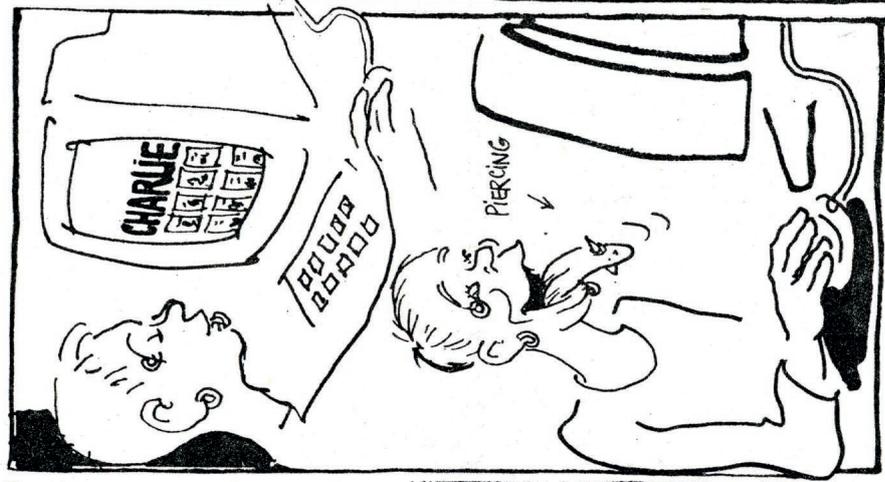
ici l'Etat investit pour votre avenir  
EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ  
PANTHEON-ASSAS PARIS II



"C'EST QUE D'ICI IL SORTIRA MUSICIEN."



un élève qui parle brièvement du style John Lennon et style PINK n'est pas reconnu par son prof!



**CONTRAT** CHAQUE ÉLÈVE CHOISIT UN CONTRAT: PAR EXEMPLE DE PASSER LE BAC EN 5 ANS AU LIEU DE 3 (POUR POUVOIR APPRENDRE UN INSTRUMENT)

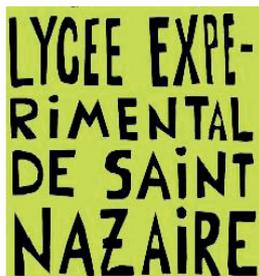
**GROUPE DE BASE** MÊME POUR LE MÉNAGE... CE QUI SUSCITE LE PLUS DE DISCUSSIONS EN A.G... L'INFIRMERIE, IL EST VRAI, EN BORD...

**INTERNET** POUR LA 1<sup>RE</sup> FOIS, J'AI VU "CHARLIE" SUR INTERNET AU LYCÉE AUTOGÈRE

**PROJET** UN ÉLÈVE, UN PROJET... MARIONNETTES, OU CIRQUE, OU PHOTO, OU FANZINE, OU MÊME DRAG-QUEEN! ON COMPREND MIEUX POURQUOI LES INTÉGRISTES D'ASSAS VEULENT LA PEAU DU LYCÉE AUTOGÈRE...

*Lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale, écrite par l'équipe éducative  
du lycée expérimental de Saint-Nazaire en Novembre 2023*

---



Saint-Nazaire, le 20 novembre 2023

Monsieur Attal, Ministre de l'Éducation Nationale  
s/c Madame Béguin, Rectrice de l'académie de  
Nantes  
s/c Monsieur Gauvrit, proviseur du lycée d'appui  
Aristide Briand de Saint-Nazaire

Monsieur le Ministre,

En prenant vos fonctions rue de Grenelle, vous êtes devenu le ministre de tutelle d'établissements expérimentaux publics, où enseignant·es et élèves pensent et agissent pour une autre école : une école où les savoirs se construisent grâce à son ouverture au monde et aux autres, une école où les pouvoirs sont exercés ensemble, conformément au principe de la démocratie. Tel est le cadre de la formation dispensée auprès des élèves qui adhèrent au fonctionnement alternatif des établissements expérimentaux.

En 1982, le ministre de l'Éducation Nationale Alain Savary, en apportant son soutien à l'initiative proposée à Saint-Nazaire par Gabriel Cohn Bendit et une équipe motivée, a su moderniser l'Éducation Nationale. Il offrait ainsi, au sein du ministère fortement centralisé, un cadre d'autonomie pour des alternatives éducatives. Quatre lycées expérimentaux publics ouvraient leurs portes, offrant une réponse au malaise éducatif déjà présent à l'époque.

Durant ces quarante années écoulées, le Lycée Autogéré de Paris (LAP) et le Lycée Expérimental de Saint-Nazaire (LXP) ont très souvent croisé leurs voix, leurs regards et leurs chemins lors d'échanges scolaires (cours communs, travaux pédagogiques) et réflexifs (Semaines internationales organisées par des établissements scolaires européens, anniversaires quinquennaux, Biennale de l'Éducation Nouvelle). Et ainsi nombre d'élèves ont pu construire leur parcours de formation.

Notre proximité avec le fonctionnement et les principes éducatifs du LAP – libre choix / fréquentation des élèves, cooptation afin de constituer une équipe prête à travailler ensemble et à agir sur l'école, cogestion, autogestion, création de nos propres institutions internes garantes de la cohérence du projet de fonctionnement et des valeurs portées – nous amènent à nous inquiéter du traitement dont le LAP fait l'objet.

Nous avons aussi ces dernières années subi diverses décisions administratives qui ont pu mettre à mal la pérennité du projet politique et pédagogique d'expérimentation, voire remettre en cause l'existence même du Lycée Expérimental. Ces moments sont difficiles et ont des répercussions sur les conditions de travail des enseignant·es et de formation des élèves.

Les membres du Lycée Expérimental soutiennent sincèrement chaque membre du LAP et souhaitent une résolution sereine et pérenne de tous les problèmes que connaît actuellement le projet alternatif porté par le LAP, si nécessaire pour tant d'enseignant·es et élèves au sein du service public de l'éducation.

Depuis 2017, des réformes successives ont bouleversé les repères du service public de l'éducation.

Les « expérimentations » de structure sont toujours d'actualité. Différente de l'« innovation » pédagogique, l'expérimentation est une recherche constante d'alternatives au sein du système

scolaire public, qui enrichit la réflexion systémique par leur expérience : les acteur·trices que sont les élèves et enseignant·es, en sont les maîtres·ses d'oeuvre.

Les lycées expérimentaux restent des espaces éducatifs de recherche d'outils et de construction de pensées permettant aux lycéen·nes de s'interroger, de comprendre et de s'engager de manière démocratique et citoyenne. Ces principes forts et indissociables de la République Française s'acquièrent par un travail accru et quotidien des notions de respect de chacun·e – dans ses idées et ses convictions –, d'acceptation des différences et du débat, mais également par l'exercice au quotidien du pouvoir – autogestion / cogestion – au sein de structures où l'organisation, la gestion et la décision sont constamment discutées.

Les notions de libre fréquentation / choix sont tout aussi nécessaires pour consolider ces principes et permettre aux élèves de cheminer et d'apprendre. Enfin, la cooptation est plus que nécessaire afin qu'une équipe éducative puisse s'accorder sur un choix politique, pédagogique et éducatif et porter collectivement un projet d'école et de formation.

Les lycées expérimentaux publics sont donc des établissements où est adopté le courant de la pédagogie institutionnelle autogestionnaire, autorisant ainsi chaque élève à devenir acteur·trice de son apprentissage, de son chemin singulier dans une construction collective, valorisant les différentes formes de réussite. Ce sont des modalités pédagogiques où se conjuguent les notions d'« engagement », « responsabilisation », « liberté », « choix », « émancipation » par et pour les élèves : un apprentissage pour soi, par l'intermédiaire des autres et du monde.

Ce modèle original d'autogestion de l'établissement, au sein du service public d'éducation, est unique en Europe.

41 années d'existence en font une réalité, une expérience toujours en mouvement.

Pourtant la volonté de normalisation en cours menace les fondamentaux du LAP.

Aussi pour que l'expérimentation reste possible, nos établissements ne peuvent être astreints aux mêmes cadres statutaires que les autres lycées.

La cooptation de ses membres est une garantie et une sérénité pour les personnels souhaitant s'impliquer dans l'expérience.

L'autogestion et la libre fréquentation sont des piliers de telle structure éducative, pour que chaque élève puisse être véritablement acteur·trice de son apprentissage.

Nous avons encore à faire vivre l'invention et l'expérimentation dans la ligne des conceptions éducatives de pédagogues illustres.

Nous avons encore à partager et faire partager nos idées, nos trouvailles, nos doutes et nos rêves.

Monsieur le ministre, nous ne connaissons pas votre perception du travail mené par une équipe éducative durant 41 années au sein d'un établissement expérimental public, qu'est le Lycée Autogéré de Paris. Nous espérons que ces quelques lignes seront accueillies favorablement, permettant la résolution des problèmes que connaît le LAP actuellement.

Veillez recevoir Monsieur le Ministre, nos salutations cogestionnaires.

L'équipe éducative du Lycée Expérimental de Saint-Nazaire.

ATTENTION S.V.P. : Ceci  
est une fiction. Ne pas  
croire tout ce qu'on dit!

# LA COMMISSION JUSTICE

...du L.A.P. imaginé par Basil.



Bonjour ! Aujourd'hui,  
nous sommes confrontés  
à un élève qui a été  
découvert en bibliothèque  
en train de fumer des  
pétards avec deux  
autres camarades!



nous  
allons  
écouter sa  
version  
des faits  
et la  
comparer  
avec celle  
du témoin  
oculaire  
dont nous  
ne mention-  
nerons pas  
le nom..

1

2



Bonjour jeune homme.  
T'as 1/4 d'heure de retard,  
t'as d'la  
chance qu'on  
vienne  
d'arriver!

Heu...  
salut!

Excuse...

OK!

Installe-toi!



3



Alors on fume  
dans le lycée?!  
qu'est ce que t'as à  
dire pour ta défense?

4



*Tribune — Pédagogie Éducation*

## **« Ne muselez pas le Lycée autogéré de Paris, il m'a permis de me construire »**

**Le Lycée autogéré de Paris « m'a permis d'accéder à une vie plus consciente, plus démocratique et épanouie », explique l'auteur de cette tribune, inquiet pour la sauvegarde de l'indépendance de l'établissement.**

*Paolo Jacob, élève au Lycée autogéré de Paris de 2014 à 2016, est aujourd'hui documentariste.*

Le Lycée autogéré de Paris, ou LAP, installé rue de Vaugirard dans le XVe arrondissement, a ouvert ses portes en 1982, à l'initiative de collectifs militants et pédagogiques désireux de « *changer l'école* »<sup>1</sup>. Depuis ce temps, il fonctionne sans chef d'établissement, en valorisant la prise de décisions collective et le partage de responsabilité entre ses 25 professeurs et quelque 240 élèves. Des commissions ont été créées pour mettre en œuvre ces principes, comme la « *commission entretien* » pour répartir entre tous l'entretien des bâtiments, la « *commission justice* » pour trouver une issue favorable aux conflits, etc.

Personnellement, comme une majorité d'élèves, je suis venu au LAP non par affinité politique — je n'avais alors jamais entendu parler d'autogestion —, mais parce que ce lycée m'offrait la possibilité de poursuivre ma scolarité sans être projeté dans le monde du travail, sort que l'on réserve aux mauvais élèves comme je le fus depuis mon entrée à l'école.

Je me rappelle du principal du collège Jules-Ferry, qui essayait de me convaincre de devenir électricien, métier par ailleurs très honorable, mais qui m'avait été plaqué dessus sans prendre en considération l'adolescent que j'étais. Et pourtant à l'époque, je cultivais déjà quelques passions en dehors de l'école, comme la photographie.

### **Autonomie et esprit critique**

Évidemment, aucun de ces « *hobbys* » ne semblait sérieux aux yeux du principal, qui s'efforçait de me trouver une entrée en bonne et due forme dans le monde du travail par le biais de l'apprentissage. En sixième, j'étais le clown de la classe, puis j'ai redoublé, je suis devenu un élément perturbateur, et au fur et à mesure de mes années de collège, j'ai cessé de rire et de m'exprimer pendant les cours. Je m'écroulais au fond de la classe et attendais que la journée passe, comme un chien attend le retour de son maître, avec impatience et ennui.

Mon constat, c'est qu'aucun professeur ne s'est penché sur mes difficultés, aucune administration, aucune assistante sociale, psychologue n'est entré en intimité avec l'adolescent que j'étais pour l'aider à sortir de cette torpeur qui dura des années.

Dans le système scolaire traditionnel, nous sommes scindés, nous ne faisons pas partie prenante du collectif, nous n'apprenons pas à réfléchir ni à dialoguer ensemble, à nous sentir coresponsables de l'apprentissage de nos camarades. Nos intuitions, notre curiosité, nos désirs, notre expressivité sont perçus comme des freins à une pédagogie normative.

Le LAP, au contraire, les valorise. C'est à la fin de ma troisième, alors que mes résultats étaient toujours aussi catastrophiques, que j'entendis parler du Lycée autogéré. J'y entrai en classe de seconde.

### **« Je pouvais exister en tant que personne »**

Pour moi, le LAP a d'abord été une respiration. Dans ce nouveau système de valeurs, j'ai pu prendre le temps de trouver mes marques, de m'octroyer des libertés sans en être sanctionné. Au LAP, il n'y a nulle autorité pour te faire fermer ton clapet par abus de pouvoir. Nous sommes responsables de notre relation aux autres et ne nous cachons pas derrière une fonction et une hiérarchie. La libre expression laisse à chacun sa place, aux grandes gueules comme aux plus timides, qui sont encouragés à participer lors de rassemblements hebdomadaires.

Dans ce système où je pouvais exister en tant que personne, ma relation autrefois conflictuelle aux professeurs a aussitôt disparu. Ces derniers sont devenus des alliés dans ma scolarité. Au fil des trois années passées, j'ai noué des amitiés avec certains d'entre eux. Cela ne compromettait en rien leur autorité, au contraire, nous nous parlions entre adultes, et je me sentais reconnaissant de leur travail et de leur ferveur à nous transmettre leurs connaissances.

**« Ces moments d'exploration sont à l'origine de mes aspirations actuelles de documentariste »**

À travers leur pédagogie, ils m'ont appris nombre de valeurs de savoir-vivre et de savoir-être : les tables où nous prenions place formaient un grand rectangle pour qu'entre élèves nous puissions nous voir, et mieux participer, ensemble, à l'élaboration du cours.

J'ai côtoyé là-bas nombre de lycéens qui ont pu s'octroyer du temps pour approfondir une pratique, bénéficiant d'une infrastructure et de l'accompagnement des professeurs et de leurs camarades pour se mettre à fond dans la musique, la cuisine ou encore le théâtre.

Moi-même j'ai pu sérieusement travailler ma pratique de la photographie, notamment sous l'impulsion d'une professeure passionnée et curieuse de mon travail. Je passais des heures au laboratoire de photo argentique du lycée. Je m'y perdais, souvent seul et en silence, à la redécouverte des images que j'avais capturées lors de mes excursions dans Paris. Ces moments d'exploration sont à l'origine de mes aspirations actuelles de documentariste.

**« J'ai appris à écouter les autres, leurs paroles »**

La pédagogie au LAP reconnaît en chaque individu une richesse. Le professeur n'est pas le dépositaire de la vérité, les intelligences et les sensibilités diverses se rencontrent et se construisent. Nous ne sommes pas en compétition, nous coopérons, aidés par les professeurs et les élèves ayant une qualité de médiateur.

Au LAP, j'ai appris à écouter les autres, leurs paroles, leurs discours, qu'ils soient ou pas en accord avec les miens. J'ai appris à considérer la complexité d'un système dont nous sommes responsables, à questionner la société dans laquelle j'ai grandi. J'ai appris à m'exprimer devant une assemblée de personnes, moi qui, jusqu'en quatrième, bégayais systématiquement lors d'une prise de parole.

Comment pouvons-nous encore nous considérer dans une société démocratique si l'enseignement empêche les élèves de se coconstruire dans leurs discours et dans leurs actes ? L'école conventionnelle ne laisse pas de temps à l'intelligence et à l'organisation collective, elle pousse chacun à la docilité, au respect des normes et des croyances établies. Sur quelle vérité repose ce système ? Celle qui croit que l'enfant est inférieur, trop bête pour pouvoir agir et penser avec autonomie ? Quelles études, quels diplômes, quelles contraintes faut-il encaisser avant d'être jugé apte à penser par soi-même ?

Aujourd'hui, le caractère alternatif du LAP est remis en cause par les institutions. Après le refus du recteur de l'Académie de Paris de renouveler en l'état la convention dérogatoire du lycée (juin 2022), le ministère de l'Éducation a diligencé une enquête administrative pour évaluer sa pédagogie : le temps consacré aux ateliers, espaces de découverte et d'ouverture ne nuit-il pas au temps d'apprentissage académique ? L'absence d'obligation de présence pour les élèves n'est-elle pas nuisible ? Etc.

Isolés du projet d'ensemble — l'apprentissage de l'autonomie et de l'esprit critique —, les points relevés peuvent sembler problématiques. Mais, personnellement, c'est cette pratique de la liberté et de la joie d'apprendre qui m'a permis d'accéder à une vie plus consciente, plus démocratique et épanouie. À ce titre, l'héritage du LAP est infiniment précieux, et il nous faut sauvegarder son indépendance.

Notes

<sup>1</sup> Dans ces mêmes années d'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir seront créés trois autres lycées expérimentaux : le Lycée expérimental de Saint-Nazaire, le Centre expérimental pédagogique maritime d'Oléron, le Collège-lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair.

# LE LYCÉE AUTOGÉRÉ DE PARIS : CHRONIQUE D'UN DÉMANTÈLEMENT ANNONCÉ

## Récemment

Vendredi 9 février 2024, à la veille des vacances, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) se rend au Lycée Autogéré de Paris, pour faire état à une assemblée, composée d'élèves et de professeurs, des décisions prises par la hiérarchie. Ces décisions font suite aux « préconisations » d'une enquête administrative :

- Une procédure disciplinaire sera engagée à l'encontre de plusieurs professeurs, d'ici là ils sont « suspendus »,

- Le rectorat imposera, dans le cadre de la rédaction d'une « convention », les nouvelles modalités de fonctionnement du lycée autogéré. Le pouvoir sera prochainement transféré à Mme Bezat, proviseure du lycée Jean Lurçat (établissement auquel le LAP est rattaché administrativement). Ces modifications sonnent la fin de l'autogestion du lycée, tout comme celle de la cooptation et du principe de libre fréquentation, annoncés par le DASEN.

## Et un peu avant...

En juin 2022, le rectorat refuse de renouveler la convention qui encadrait le fonctionnement dérogatoire du LAP depuis 2011, en précisant que des principes du fonctionnement doivent être rediscutés.

Durant toute l'année 2022-2023, deux versions successives d'un projet d'expérimentation sont proposées par les membres du LAP. La direction de l'académie refuse de les valider. Le rectorat use de divers prétextes (plus ou moins absurdes) pour retarder la validation d'une nouvelle convention.

Il semble bien que ce soient des éléments fondamentaux du fonctionnement du lycée qui posent problème à la hiérarchie, mais à ce stade, elle ne l'assume pas frontalement.

Par ailleurs un conflit important émerge au sein du lycée. À partir du mois de Janvier 2023 certains élèves portent des accusations contre un professeur - et c'est de cela dont les médias se feront tardivement et grassement l'écho déformé

- en l'occurrence des propos jugés inopportuns ou blessants (« ma puce », « ma chérie ») et des gestes qui ont été considérés comme non nécessaires, ressentis comme des agressions, en particulier lors de séances d'escalade. Le conflit prend de l'ampleur\*, et un dissensus important s'installe entre les professeurs : une petite part d'entre eux décident, en désaccord avec le reste de l'équipe, de faire un rapport d'infraction au rectorat. L'administration se saisira de cette opportunité inattendue pour enfin pouvoir mener à bien ses projets de démantèlement du LAP.

Ainsi sera diligentée une enquête administrative. Soixante-dix auditions se tiennent au rectorat et au ministère sans qu'aucun des inspecteurs ne juge nécessaire d'observer le fonctionnement du LAP. En ne choisissant comme interlocuteurs que les élèves et parents qui avaient porté des accusations variées envers certains enseignants, il n'y a aucune place pour le contradictoire. La tonalité, inquisitoriale, est donnée.

Comment une procédure où règne l'arbitraire, tant par le secret dont elle s'entoure et qu'elle impose, que par l'impossibilité de recourir aux outils classiques de la défense, peut-elle seule décider de l'avenir du LAP ?

Ces enquêtes, bien que rares, servent d'arme de destruction du collectif.

Ses conclusions se veulent sans appel et ont pour but d'enterrer définitivement le projet de lycée autogéré. En comparaison, une enquête administrative sur le lycée privé catholique Stanislas, n'a entraîné aucune remise en cause structurelle. Un acte de contrition permettrait-il, à lui seul, de tourner la page ?

Même si le rectorat affirme qu'une suspension n'est pas une sanction, qu'en est-il pour les suspendus ?

---

\* Des textes évoquant cette histoire ainsi que les rumeurs qui y sont liées seront publiés sous peu

Pour les quatre professeurs suspendus à la rentrée de février, cela signifie que leurs projets, tout ce qui est en cours, et plus largement tout ce qui constitue leur travail au quotidien s'interrompt brutalement. **Ils ont désormais l'interdiction de se rendre au lycée, de rentrer en contact avec leurs collègues et élèves.** Ces interdits ne concernent pas seulement la suspension de leurs activités en lien avec le lycée : il leur est aussi interdit de communiquer les seuls éléments administratifs dont ils disposent. Ils doivent faire face à de nombreuses entraves procédurales, notamment dans la consultation de leur dossier administratif. Privés des moyens de préparer leur défense, **ils doivent vivre avec l'incertitude de sanctions potentiellement graves.**

### **Mais alors, de quoi sont-ils accusés réellement ?**

Pour la plupart, il leur serait reproché une « méconnaissance du devoir d'obéissance », en somme de ne pas avoir dénoncé à la procureure de tutelle des événements tenant de la vie politique et sociale du lycée.

Il leur serait aussi reproché leur présence lors d'une occupation de l'établissement par des élèves, et le fait que de l'alcool y aurait été consommé.

De plus, des propos tenus entre collègues lors des tensions de l'année 2023 seraient considérés comme « inadmissibles dans l'exemplarité des fonctionnaires » (sic), supposés signes d'une forme de distance par rapport au « principe de neutralité ». Seraient aussi pointés d'autres « manquements aux obligations de fonctionnaire » comme le devoir de réserve, et la loyauté vis-à-vis de l'institution.

**Doit-on reprocher aux profs du LAP de ne pas être au garde-à-vous ?**



**QUE VIVE LE LAP !**

Dans les témoignages des uns et des autres lors de l'enquête administrative, **les services répressifs du ministère ont pu faire leur marché pour choisir les plus beaux fruits de la rancœur et de la médisance**, sur des sujets aussi vastes que différents.

Il n'y a que dans les rumeurs qu'ont existé des violences physiques ou des menaces de mort.

En plus de cette enquête administrative, quelques articles de presse usant de raccourcis fallacieux sont venus noircir le tableau. Alors, il faut le rappeler, et peut-être le marteler, contrairement à ce qu'affirment quelques titres de journaux informés par des sources douteuses, **ce n'est pas parce qu'il y aurait des mises en cause de violences sexistes voire sexuelles que le lycée « pourrait perdre son droit à l'autogestion ».**

La raison réelle de ces accusations individuelles est très claire : **cela participe de l'attaque contre l'existence du LAP lui-même.** Par ces suspensions, l'administration fragilise une fois de plus l'équipe, elle empêche différents professeurs de participer à une mobilisation pour défendre le lycée et intimide les autres. Cela vise également à mobiliser les énergies pour défendre les personnes réprimées, et à détourner l'attention des actions du ministère et du rectorat contre le LAP. Faire cela, c'est empêcher le lycée de fonctionner. L'autogestion, c'est aussi le fonctionnement d'une équipe.

**Il s'agit bien de la fin possible d'un établissement important et symbolique**, d'un lycée qui sauve de nombreuses personnes qui ont eu de très mauvaises expériences au sein d'établissements traditionnels. La fin d'un lieu émancipateur, autogéré, existant depuis 42 ans.

**Nous, comité de soutien du lycée autogéré et de son équipe, défendons l'existence de cette institution et de tous ceux qui la font vivre, et nous opposons à toutes ces attaques qui ont lieu à 360 degrés.**

Réunion du comité de soutien tous les lundis soirs, dès lundi 11 mars à 19h à la Bourse du Travail de Paris,

3 rue du Château d'eau (M° République)

Commissions et activités à d'autres moments

Pour tout contact, propositions et ce qu'on voudra :

[vivelelap@riseup.net](mailto:vivelelap@riseup.net)

Plus d'éléments sur [lap.espivblogs.net](http://lap.espivblogs.net)

Je me fais "chien" à l'école.  
 Il n'y a que l'atelier qui me plaît un peu.  
 Et dessin industriel fou rien.  
 Le reste, minable.  
 L'école est pourrie.

La télé plutôt idiot, rien de bien  
 Je regrette Les Shadocks.

Tout le monde veut fumer; pourquoi?  
 Il y en qui se droguent; pourquoi?

L'argent à tout tué.  
 Bien tôt il faudra paye pour respirer.  
 Tout le monde veut de l'argent;  
 Il n'y a pas beaucoup qui veulent travailler  
 T... est un petit rigolo.  
 B... roule toujours sa caisse mais  
 Il "chiâle" pour rien.  
 J'ai faim à la cantine on mange  
 trop vite et pas beaucoup.

Si j'avais de l'argent beaucoup d'argent  
 Je quitterais l'école.

Eric

229

Texte d'un élève de C.E.T de la région parisienne, tiré de  
*Si j'avais de l'argent beaucoup d'argent je quitterais l'école*, recueilli par  
 Jakubowicz Maurice, Pougny Claude

